

# Fiche signalétique sur la sécurité (SDS)

## NANOSKIN GLASS MOLECULE Nano Protective Shield



### 1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

#### 1.1 Identificateurs du produit

Nom du produit : NANOSKIN GLASS MOLECULE  
 Identificateur du produit : NA-GLM  
 Famille du produit : MÉLANGE DE SOLVANTS

#### 1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Protection de la peinture

#### 1.3 Renseignements du fournisseur concernant la fiche signalétique sur la sécurité

Compagnie : NANOSKIN Car Care Products  
 Total Import Solutions, Inc.  
 14700 Radburn Ave.  
 Santa Fe Springs, CA 90670 USA

No. de téléphone : [562-691-6818](tel:562-691-6818)  
 No. de télécopieur : [562-483-8333](tel:562-483-8333)

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence : POUR TOUTE L'AMÉRIQUE DU NORD 1-800-633-8253  
 INTERNATIONAL 1-801-629-0667

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH selon la norme 29 CFR 1910(OSHA HCS)

H319 Cause une irritation oculaire sévère.

Énoncés préventifs des risques

Prévention :

P264 Bien se laver les mains après la manutention.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage selon le SGH, incluant les déclarations préventives

Pictogramme



### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro de CAS	Avertissements	Concentration
2-PROPANOL	67-63-0		90-100%
Solvant Stoddard	64742-96-7	Inflammable Liquide 4; irritant cutané 2; irritant oculaire 2A	>1%
Conditionneur	Exclusif		1-5%

### 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

#### PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

##### **Suite à une inhalation :**

Amener la victime à l'air frais. Donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si la respiration est interrompue. Obtenir rapidement des soins médicaux. Ne pas donner des liquides si la victime est inconsciente. Si la victime est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et contacter le numéro d'urgence indiqué à la section 1.4.

##### **Éviter tout contact cutané :**

Laver immédiatement la peau avec du savon et de l'eau. Peut causer une irritation. Obtenir de l'aide médicale s'il y a présence d'irritation ou de réaction allergique.

##### **Suite à un contact avec les yeux :**

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Obtenir rapidement une attention médicale si une rougeur ou une irritation se présente. Éviter toute agitation. Enlever si possible les verres de contact.

##### **Suite à une ingestion :**

Rincer la bouche avec de l'eau, contacter un centre antipoison ou le numéro d'urgence inscrit à la section 1.4. Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

##### **Conseil au médecin / Traitement :**

Aucun connu.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE UN INCENDIE

#### RISQUE D'INCENDIE

Risque d'incendie : RISQUE INDIRECT D'INCENDIE. Très inflammable. Inflammabilité du gaz/ vapeurs en présence d'air à l'intérieur de limites d'explosivité.

#### RISQUE INDIRECT D'INCENDIE

Peut être allumé par des étincelles. Les gaz/ vapeurs se répandent au niveau du plancher : risque d'allumage. Réactions comportant un risque d'incendie : voir « Risque de réactivité ».

#### RISQUE D'EXPLOSION

Explosivité du gaz/ vapeurs avec l'air à l'intérieur des limites d'explosivité RISQUE INDIRECT D'EXPLOSION. La chaleur peut causer une augmentation de pression dans les réservoirs/ barils : risque d'explosion. Peut être allumé par des étincelles. Réactions comportant des risques d'explosion : voir « Risque de réactivité ».

#### RÉACTIVITÉ

Modification 01/10/2016

À partir de la combustion : Du CO et du CO<sub>2</sub> sont formés. Réaction violente à explosive avec plusieurs composés. Entreposage prolongé : avec exposition à la lumière : émanations nocives gaz/vapeurs. Réagit violemment avec les oxydants (forts) : la péroxydation amène une augmentation du risque de feu et d'explosion.

#### **INSTRUCTIONS AUX POMPIERS**

Refroidir les réservoirs/ barils avec un jet d'eau/ déplacer les dans un endroit sécuritaire. Risque d'explosion physique : éteindre/ refroidir à partir d'un endroit protégé. Ne pas déplacer la charge s'il est exposé à la chaleur. Après avoir été refroidi : il y a un risque persistant d'explosion physique.

#### **PROTECTION DURANT LA LUTTE CONTRE UN INCENDIE**

Exposition à la chaleur/ feu :appareil d'air/ d'oxygène comprimé.

### **6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION** Gants. Lunettes de protection. Vêtements de protection. Déversements importants dans des espaces fermés : appareil d'air comprimé.

**PROCÉDURES D'URGENCE** Rester en amont du vent. Identifier la zone dangereuse. Considérer la possibilité d'une évacuation. Sceller les zones plus basses. Fermer les portes et fenêtres des installations adjacentes.

#### **POUR LES INTERVENANTS EN CAS D'URGENCE**

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION** Fournir une protection appropriée à l'équipe de nettoyage.

**PROCÉDURES D'URGENCE** Ventiler la zone.

VOIR LA SECTION 8 POUR LES MESURES DE CONTROLE D'EXPOSITION ET L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

### **7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

**MANUTENTION** Respecter les consignes légales. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Nettoyer les vêtements contaminés. Manipuler les contenants vides et souillés comme ceux qui sont remplis.

Nettoyer et assécher à fond les installations avant leur utilisation.  
Ne pas vider les rejets dans les tuyaux de drainage.

**ENTREPOSAGE** Entreposer prudemment. Ne pas entreposer à des températures au-dessus de 27 deg. C (80 deg. F) Bouteilles/ contenants peuvent gonfler et/ou accumuler des vapeurs. Entreposer dans un endroit avec une ventilation adéquate.

**HYGIÈNE** Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains et autres endroits exposés avec un savon doux et de l'eau avant et après avoir mangé, bu ou fumé et en quittant le travail.

### **8. CONTROLE D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

Commentaires sur les directives d'exposition Limites d'exposition :

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	VALEUR	PARAMÈTRES DE CONTROLE	BASE
2-Propanol	67-63-0	TWA 200 ppm USA. ACGIH, Valeurs de limites d'exposition (TLV)		
Naphthalène	(91-20-3)	USA ACGIH ACGIH TWA (ppm) 10 ppm USA ACGIH ACGIH STEL (ppm) 15 ppm USA OSHA OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> ) 50 mg/m <sup>3</sup> USA OSHA OSHA PEL (TWA) (ppm) 10 ppm		

#### **CONTROLES TECHNIQUES**

Des postes de lavage d'urgence pour les yeux et des douches de sécurité devraient être disponibles dans les environs immédiats de toute exposition potentielle.

**Matériaux de protection vestimentaire :** Les gants sont recommandés. Veuillez utiliser des gants résistants au silicone.

**Protection des mains** Veuillez utiliser des gants avec les matériaux recommandés ci-dessus.

**Protection oculaire** Lunettes de protection.

Modification 01/10/2016

<b>Protection cutanée et corporelle</b>	Vêtements appropriés.
<b>Protection respiratoire</b>	Ventilation adéquate.
<b>Autre information</b>	Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Apparence</b>	Transparente
<b>Granulométrie</b>	Sans objet
<b>Odeur</b>	Alcool
<b>Seuil d'odeur</b>	Données non disponibles
<b>Formule moléculaire</b>	Mélange
<b>Poids moléculaire</b>	Mélange
<b>Point d'ébullition</b>	80 - 90°C
<b>Température de décomposition</b>	Données non disponibles
<b>Point de fusion</b>	Données non disponibles
<b>Point de congélation</b>	Données non disponibles
<b>Densité relative</b>	Données non disponibles
<b>Densité apparente</b>	Données non disponibles
<b>Solubilité dans d'eau</b>	Données non disponibles
<b>Solubilité dans d'autres liquides</b>	Données non disponibles
<b>Point d'éclair</b>	Données non disponibles

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures extrêmes.
<b>Produits dangereux de décomposition</b>	Oxydes de carbone, monoxyde de carbone
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne pas mettre en contact avec des oxydants.

**11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE****Toxicité sévère****2-Octyl-2-pyrrolidone**

DL50 Orale - Rat - 5 045 mg/kg Remarques : Comportement : Durée de sommeil altérée (incluant un changement du réflexe de redressement). Comportement : Somnolence (générale faiblesse de l'activité).

**Atosol**

150 (64742-94-5) DL50 Orale Rat > 2 000 mg/kg DL50 Cutanée Rat > 5 000 mg/kg CL50 Inhalation Rat > 5 mg/l/ 4heures

**12. TOXICITÉ ÉCOLOGIQUE****TOXICITÉ****propan-2-ol**

Sévère CL50 - 1 400 000 à 1 950 000 µg/l Crustacés marins - Crangon crangon 48 heures Sévère LC50 4 200 mg/l Poisson d'eau douce - Rasbora heteromorpha 96 heures.

**13. CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION****PRODUIT**

Éliminer selon la réglementation locale de l'EPA. Ne pas éliminer dans les tuyaux de drainage.

**EMBALLAGE CONTAMINÉ**

Éliminer en tant que produit non utilisé.

Modification 01/10/2016

**14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT****Information d'expédition**

Nations Unis-No 1219

3, page III

**Information spéciale pour l'expédition**

Sans objet.

**HMIS:****SANTÉ** 2**INFLAMMABILITÉ** 3**RÉACTIVITÉ** 0**15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION****États-Unis**

Composants de SARA 302 :

Ce produit ne contient aucun agent chimique sujet à une obligation de déclaration selon la Section 302 au Titre III de SARA.

Composants de SARA 313

Ce matériel ne contient aucun composant chimique qui possède un numéro CAS connu qui excède le seuil (De Minimis) identifié à la section 313 au Titre III de SARA.

Risques selon SARA 311/ 312 :

Liquides inflammables.

Liste des composants du 'Massachusetts Right To Know List' :

2-Propanol No.de CAS. 67-63-0 Date de révision 01-01-1987

64742-96-7 Solvant naphthe (pétrole), aliph. lourd

Liste des composants du 'Pennsylvania Right To Know List' :

2-Propanol No.de CAS. 67-63-0 Date de révision 01-01-1987

64742-96-7 Solvant naphthe (pétrole), aliph. lourd

Liste des composants du 'New Jersey Right To Know List' :

2-Propanol No.de CAS. 67-63-0 Date de révision 01-01-1987

64742-96-7 Solvant naphthe (pétrole), aliph. lourd

Composants de la Proposition 65 de la Californie. Ce produit ne contient aucun agent chimique reconnu par l'état de Californie pouvant causer le cancer, des défauts de naissance ou tout autre dommage du système reproducteur.

Composants de la Proposition 65 de la Californie.

Ce produit ne contient aucun agent chimique reconnu par l'état de Californie pouvant causer le cancer, des défauts de naissance ou tout autre dommage du système reproducteur.

**16. AUTRE INFORMATION**Fiche signalétique préparée par **Total Import Solutions, Inc. dba NANOSKIN Car Care Products****Exonération de responsabilité**

Ces informations sur la santé et la sécurité sont correctes au meilleur de notre connaissance et croyance en date de cette publication, cependant nous ne pouvons pas accepter la responsabilité d'une perte, d'une blessure ou d'un

Modification 01/10/2016

dommage encouru suite à son utilisation. Nous veillerons dans la mesure du possible à faire les révisions requises des informations contenues dans cette documentation. Le cas échéant, des copies révisées de cette documentation seront distribuées à nos acheteurs directs qui ont reçus cette substance. Il est reconnu qu'il est de la responsabilité de tout fournisseur intermédiaire d'assurer que ces dites révisions soient transmises à leurs utilisateurs. Les informations fournies dans la feuille signalétique sont conçues pour donner des directives pour la manutention sécuritaire, l'entreposage et l'utilisation du produit. Ceci n'est pas considéré comme une spécification ni une garantie de propriétés spécifiques. Tout produit chimique doit être manipulé par un personnel compétent et dans un environnement contrôlé. Si des informations additionnelles sont requises, elles peuvent être obtenues par l'entremise du bureau des ventes à l'adresse indiquée en haut de ce feuillett.